

DOCUMENT

Date : 6 avril 1981

Sources : Le Monde - Archives privées de Thierry Hamon

Titre : Guerre des ondes en Andorre

Descriptif : Détail des péripéties andorranes



HISTOIRE DE RADIO ANDORRE

<http://www.aquiradioandorra.com>

Reproduction interdite sans autorisation.

Guerre des ondes en Andorre

Après un premier silence, indécis, de quelques trois quarts d'heure, dans la soirée de jeudi, aussitôt suivi de la reprise des émissions, Sud-Radio s'est tue le vendredi 3 avril à 12 h. 37, comme l'avait fait, la veille, Radio-Andorre (le Monde du 4 avril). Sud-Radio, et donc la SOFIRAD (la société d'Etat française) qui y est largement majoritaire (son président, M. Xavier Gouyou-Beauchamp s'est rendu le même jour en Andorre), a provisoirement cédé à l'injonction de l'huissier dépêché par le Conseil général des Vallées à l'émetteur du pic Blanc, le plus haut d'Europe.

Face aux deux coprinces d'Andorre, le président de la République française et l'évêque de la Séo d'Urgel en Espagne, les vingt-huit membres du Conseil menacent de démissionner pour donner plus de poids à leur décision de ne pas renouveler la concession de vingt ans, accordée en 1961 à Sud-Radio et à Radio-Andorre, c'est-à-dire à la France et à l'Espagne. Car déjà la SOFIRAD, comme l'autorise l'anachronique législation d'Andorre, a déposé un recours auprès des délégués des coprinces, recours suspensif qui a permis à Sud-Radio de reprendre ses émissions dès samedi midi.

En Andorre, la décision du Conseil des Vallées est soutenue par le nationalisme revivifié des jeunes intellectuels de ce petit pays, qui ont soit de plus de dignité et souhaitent des radios plus andorranes, en lieu et place, dans le cas de Sud-Radio, d'une radio française, assez semblable à n'importe quelle radio périphérique, et assez sensible aux intérêts de l'Etat français.

Aussi voit-on mal en France, en pleine campagne électorale, comment le gouvernement français pourrait accepter et la perte d'une antenne, qui peut le servir, et l'apparition d'une radio, qui n'aurait pas la prudence politique souhaitable. Radio-K n'est pas loin si elle se trouve plus à l'est, ni, plus généralement, le spectre des radios privées, ni le trémissement des radios libres, qui doivent tenir une assemblée générale prévue les 18 et 19 avril. La « guerre des ondes » pour le gouvernement français n'est pas seulement celle qu'il conduit en Andorre.